

## ARRÊTÉ N°05-LA/2021

**Objet :** Arrêté portant mise à jour de la liste d'aptitude des concours externe, interne et du troisième concours de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe - session 2017 organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales en partenariat avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère.

**Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,**

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

**VU** le décret n°2013-593 du 05 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale, ;

**VU** le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

**VU** le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

**VU** le décret n° 2012-942 du 1<sup>er</sup> août 2012 fixant les modalités d'organisation des concours du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

**VU** l'arrêté du Président du 15 février 2018 établissant la liste d'aptitude au grade de Rédacteur Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe ;

**VU** les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales ;

**VU** les demandes de suspension du décompte de la validité de l'inscription sur liste d'aptitude et les justificatifs fournis par les intéressés ;

**VU** les radiations de la liste d'aptitude au grade de Rédacteur Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe ;

### ARRÊTE :

#### ARTICLE 1

La liste d'aptitude des concours externe, interne et du troisième concours de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de la session 2017 est mise à jour par ordre alphabétique comme suit :

## EXTERNE : 18 LAURÉATS

Concours	N° de dossier	Titre	Nom	Prénom	Adresse 1	Adresse 2	CP	Ville
EXTERNE	23515	Monsieur	ARBRUN	Ludovic	17, rue Frédéric Xavier		30600	VAUVERT
EXTERNE	23511	Monsieur	BERTRAND	Mathieu	Ne souhaite pas communiquer son adresse			
EXTERNE	23316	Mademoiselle	BLANCHE	Cécile	Ne souhaite pas communiquer son adresse			
EXTERNE	24000	Madame	BLASQUEZ	Virginie	7, lotissement le Ponant		34140	MEZE
EXTERNE	24182	Mademoiselle	CASAS	Armelle	5, rue du Conflent		66680	CANOHES
EXTERNE	24340	Mademoiselle	CHEVALIER	Anaïs	180, chemin du Fesc		34400	SAINST-JUST
EXTERNE	24441	Monsieur	DESTREM	Arnaud	Ne souhaite pas communiquer son adresse			
EXTERNE	23643	Mademoiselle	KAATZ	Ludivine	Ne souhaite pas communiquer son adresse			
EXTERNE	23992	Monsieur	LE NY	Yannick	Ne souhaite pas communiquer son adresse			
EXTERNE	23319	Monsieur	MILLET	François	14, rue Germain Laur		81000	ALBI
EXTERNE	23733	Mademoiselle	NAVARRETE	Alexandra	12, place du chardonay		34500	BEZIERS
EXTERNE	24018	Monsieur	NAVARRO	Thomas	38, rue Adrien Legendre		31200	TOULOUSE
EXTERNE	24174	Mademoiselle	PERMAL	Sarodjini	10, rue Saint Ferreol		66400	CERET
EXTERNE	23668	Madame	POQUET	Salomé	Ne souhaite pas communiquer son adresse			
EXTERNE	24451	Madame	POUJOL	Maguelonne	3, rue du Dahlia		34000	MONTPELLIER
EXTERNE	23790	Monsieur	RAINA	Maxime	Ne souhaite pas communiquer son adresse			
EXTERNE	24359	Monsieur	TAMAS	Jim	Ne souhaite pas communiquer son adresse			
EXTERNE	23677	Madame	VITTE	Charlotte	29, rue Lunaret		34000	MONTPELLIER

## INTERNE : 14 LAURÉATS

Concours	N° de dossier	Titre	Nom	Prénom	Adresse 1	Adresse 2	CP	Ville
INTERNE	23310	Madame	BOUTES	Valerie	22, chemin des rompudes		34550	BESSAN
INTERNE	24122	Monsieur	BOUZIDI	Gaël	2, rue Stanislas Digeon		34000	MONTPELLIER
INTERNE	24266	Monsieur	DAVID	Jean-François	Château de Durfort		11330	VIGNEVIELLE
INTERNE	24478	Madame	FIZE	Valérie-Anne	15, rue Victor Vasarely	Appartement 30	34000	MONTPELLIER
INTERNE	23687	Monsieur	JOSUAN	Jeremie	10, chemin de Bondavin		30129	REDESSAN
INTERNE	24320	Madame	LANDAIS	Justine	Ne souhaite pas communiquer son adresse			
INTERNE	23309	Mademoiselle	LEUILLET	Laurie	6, rue du chêne vert		11110	SALLES D'AUDE
INTERNE	23488	Monsieur	PECH	Fabrice	22, quai de Lorraine	Rés. Les Soleillades, Appt.E2 216	11100	NARBONNE
INTERNE	24044	Monsieur	RIBES	Julien	4, allée du Rastel		30800	SAINST-GILLES
INTERNE	23621	Madame	RIZZUTI	Cloé	21, chemin du Grès		30210	SAINST HILAIRE D'OZILHAN
INTERNE	23805	Madame	SABENCH	Amely	5, rue du 14 juillet		34600	OPOUL PERILLOS

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20210309-5LA2021-AR  
Date de réception préfecture 06/04/2021

INTERNE	23804	Mademoiselle	SALANSON	Christine	Valcroze II	3, rue de la Bavière	48000	MENDE
INTERNE	23894	Madame	SANCHEZ	Christelle	13, rue de l'Alaric	Montredon	11090	CARCASSONNE
INTERNE	23236	Monsieur	SANZ	David	22, allée du roc	La Bastide Saint-Clément - Bât. A Appt. 35	34980	ST-CLEMENT-DE-RIVIERE

### 3EME CONCOURS : 07 LAURÉATS

Concours	N° de dossier	Titre	Nom	Prénom	Adresse 1	Adresse 2	CP	Ville
3ème CONCOURS	24377	Madame	COMBES	Nelly	7, lotissement le Galemio		11120	ARGELLEMS
3ème CONCOURS	24098	Madame	GOUZE	Mathilde	Ne souhaite pas communiquer son adresse			
3ème CONCOURS	24394	Madame	KHALKHAL	Djamila	15, rue du Hameau des vignes		34150	LA BOISSIERE
3ème CONCOURS	24412	Madame	LATHUILLERE	Sandrine	29, rue de la pépinière	Résidence du lavoir - Villa 9	30820	CAVEIRAC
3ème CONCOURS	24032	Madame	NORIS	Sylvie	2, rue du Mont d'Olmes		31820	PIBRAC
3ème CONCOURS	24095	Mademoiselle	ROSENKRANTZ	Lydie	272, rue de la madeleine	Résidence Marcel Proust - App. 66	34070	MONTPELLIER
3ème CONCOURS	23247	Madame	VIOTTO	Ludivine	Ne souhaite pas communiquer son adresse			

## ARTICLE 2

L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

La date d'effet de la liste d'aptitude est fixée au 1<sup>er</sup> mars 2021.

Le succès au concours est valable pendant une durée totale de 4 (quatre) années à partir de la date d'établissement de la liste d'aptitude, sous réserve que le candidat qui ne serait pas recruté fasse connaître son intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude au terme des 2 (deux) premières années suivant son inscription initiale et au terme de la 3<sup>ème</sup> année.

Après deux refus d'offre transmise par une collectivité ou un établissement au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, le candidat est radié de la liste d'aptitude.

Les collectivités souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude. Seule cette attestation assurera au recruteur que le lauréat est valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination.

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20210309-5LA2021-AR  
Date de réception préfecture : 11/03/2021

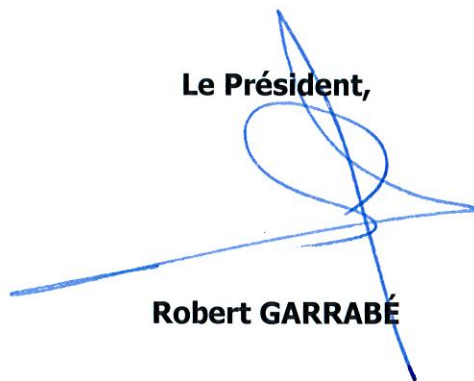
## ARTICLE 3

Le Directeur du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise au représentant de l'Etat et aux Centres de Gestion partenaires, affichée dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Orientales et publiée par voie électronique sur le site Internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Orientales.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.  
Transmis au représentant de l'Etat,  
Le .....

Fait à Perpignan, le .... 09 MARS 2021 .....

Le Président,



Robert GARRABÉ

